



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi 11 octobre à 20h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 06/10/2022

Date d'affichage 06/10/2022

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Procurations : 0

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL (arrivé à 20h08), Madame Anaïs LAUTRU (arrivée à 20h10), Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 21h00).

Étaient absentes excusées : Madame Véronique BOISARD, Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Alexandra FOUCAULT a été élue secrétaire de séance.

Vote du budget primitif 2022, lotissement Beausoleil

Par délibération du 1^{er} juillet 2022 (2022-037-01), le budget annexe du lotissement Beausoleil a été ouvert.

Il est donc nécessaire d'en établir un budget primitif.

Compte tenu du peu d'informations connues sur les éléments à budgéter, l'achat du terrain sera maintenu sur le budget commune, ne seront pris au budget lotissement que les frais d'étude et les travaux prévus initialement au budget principal.

• **Fonctionnement**

			BUDGET PRIMITIF
	ARTICLE	LIBELLE	BP 2022
Dépenses	6045	Achat d'études	48000,00
	605	Travaux	100 000,00
		CHAPITRE 011	148 000,00
	658	Arrondis TVA	5,00
		CHAPITRE 65	5,00
		Total des dépenses	148 005,00
	7133	Variation des en cours	148 000,00
Recettes	042	Opération d'ordre de transfert entre section CHAPITRE 042	148 000,00
	758	Arrondis TVA	5,00
		CHAPITRE 75	5,00
		Total des recettes	148 005,00

- Investissement

		BUDGET PRIMITIF
ARTICLE	LIBELLE	BP 2022
3555	En cours travaux	148 000,00
040	Opération d'ordre de transfert entre section CHAPITRE 040	148 000,00
Total des dépenses		148 000,00
168748	Avance commune	148 000,00
	CHAPITRE 16	148 000,00
Total des recettes		148 000,00

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 8 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 11 octobre 2022

Le Maire, Anthony ROULLIER

